



Consolatrice des Affligés

Le siècle où nous sommes se vante vainement de trouver le bonheur dans l'agitation des richesses, des honneurs et des plaisirs. Depuis qu'on a tenté de bannir la foi des foyers, le malheur en est-il absent ? D'où vient que des plaintes jaillissent aujourd'hui plus angoissées de toutes les âmes qui gémissent dans la vallée des larmes ? On a beau faire, l'humanité n'échappera pas à la loi universelle du travail, de la maladie et de l'épreuve. Or, quand le soleil se voile, quand l'orage gronde, quand la douleur nous étreint, le cœur broyé cherche toujours un refuge dans les suaves consolations que donne la foi. Ses yeux qui pleurent n'ont que faire de vos spectacle décevants ; ils se tournent instinctivement vers la douce image de Marie. C'est elle qui fut la consolatrice des affligés depuis le jour de déchéance originelle — (annoncée après la chute comme devant donner au monde Celui qui fut toujours jusqu'à sa venue l'attente des nations) “ O Marie, sainte entre toutes les saintes ; secourez tous les misérables, venez en aide aux cœurs défaillants, consolez ceux qui pleurent. ” (Antienne de l'Eglise). Voilà bien la foule humaine désignée ainsi par ces traits principaux qui sont ses titres aux compassions du ciel. Toute vie est semée d'épreuves. L'homme chemine, du berceau à la tombe, à travers les épines et les ronces. On compterait plus facilement les brins d'herbe d'une prairie touffue que les peines qui remplissent son pèlerinage ici-bas. La Providence ménage à chaque brin d'herbe la goutte de rosée et le rayon de soleil. Chaque douleur aussi est atténuée par une grâce d'en haut. C'est la Vierge Immaculée qui est la dispensatrice de de cette bienfaisante rosée. Sa protection ne manque jamais à qui s'abrite sous sa maternelle égide.

Oh ! la céleste consolatrice !